



**Directrice**

**Mme Dominique Morency**

**Directeur adjoint**

**M. Ghislain Sonier**

**Adjointe Administrative**

**Mme Ruth Arsenault**

## **Mémo École Évangéline**

**1596, Route 124 RR1  
Wellington, Î.-P.-É.  
C0B 2E0**

**Téléphone :**

**902-854-2491**

**Télécopieur : 902-854-3605**

**Web : <http://www.edu.pe.ca/evangeline/>**



**Le 29 octobre 2021**

### **DATES À RETENIR POUR LE MOIS DE NOVEMBRE**

**Le mercredi 10 novembre** : Cérémonies du Jour du Souvenir à l'école (pour les élèves seulement)

**Le jeudi 11 novembre** : Jour du Souvenir (congé pour tous)

**Le vendredi 12 novembre** : Congrès des enseignants et des employés CUPE (congé pour tous les élèves)

**Le lundi 15 novembre** : Prises de photos des finissants.es (Heckbert's)

**Le lundi 15 novembre** : Congrès des enseignants et employés CUPE (congé pour tous les élèves)

**Le lundi 22 novembre** : Reprise des photos d'école Lifetouch

**Le jeudi 25 novembre** : Rencontres parents-enseignants (en soirée et format à déterminer)

**Le vendredi 26 novembre** : Rencontres parents-enseignants (en matinée - format à déterminer)

### **DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE**

#### **Arrivée à l'école le matin**

Un petit rappel que, pour des raisons de sécurité, il est demandé que tout élève arrivant à l'école le matin après 8h30 est demandé d'entrer par la porte principale de l'école, soit celle de Mme Ruth.

#### **Collecte de nourriture**

Merci à ceux et celles qui ont contribué à la collecte de nourriture annuelle de l'école en collaboration avec la Caisse populaire Provincial. La classe de la 8e année est celle qui a ramassé le plus de nourriture par élève, pour un ratio approximatif de 10 items par élève. La livraison de la nourriture s'est faite le mercredi 26 octobre dernier. Merci aussi à nos élèves et à leur enseignante, Mme Claudine Blaquière, pour leur participation et engagement envers cette cause. Le montant total en argent de la collecte de nourriture est de 2 019,79 \$.

#### **Sortie en plein air pour les maternelles à la 2<sup>e</sup> année**

Les élèves de la maternelle à la 2<sup>e</sup> année ont eu beaucoup de plaisir lors de leur sortie en plein air. Merci à la caserne de pompiers de Wellington de les avoir accueillis !)



### **Projet de la classe des 5<sup>e</sup> années**

Les élèves de la 5<sup>e</sup> année ont un objectif de classe, soit de ramasser 1 million!! de languettes de canettes. Vous voulez participer à leur défi? Merci d'envoyer vos languettes à l'école. Les élèves feront ensuite un don à un organisme lorsqu'ils auront atteint 1 million de languettes.

### **Activité - Voir Grand**

Merci à toutes les familles qui sont venues s'amuser avec nous lors de notre tout premier Voir Grand de l'année. Il nous a fait plaisir de nous amuser avec vous et de voir vos beaux costumes et vos talents en décoration de muffins et votre beau parler français!!!



### **De la musique pour la Fédération des Francophones d'Âge d'Or**

Aujourd'hui, les élèves de la 6<sup>e</sup> année ont été des invités spéciaux pour la Fête de l'Halloween de la Fédération des Francophones d'Âge d'Or et ils ont animé un court spectacle de chansons et quelques tonnes de violon au Village Musical Acadien. Nous désirons remercier la Fédération pour l'invitation et pour l'opportunité d'avoir donné la chance aux élèves de célébrer et de valoriser la musique apprise en classe.

### **Jouets de la maison**

Un rappel qu'aucun jouet provenant de la maison ne devrait se retrouver dans le sac d'école de votre enfant. Bien qu'il soit intéressant pour votre enfant d'apporter ses jouets pour les montrer à ses amis.es, cela cause souvent des conflits à l'extérieur entre les amis, en classe et dans l'autobus.

De plus, en apportant des jouets de la maison à l'école, il est attendu qu'il se pourrait que le jouet soit brisé pendant la journée.

Nous demandons également que les "fidgets spinners" et les "pop it" de vos enfants restent à la maison. Bien que ces objets soient reconnus pour favoriser la concentration, ils se sont montrés comme étant plus une source de distraction que d'attention pour un grand nombre d'élèves. N'hésitez pas à communiquer avec l'enseignant.e de votre enfant si vous avez des questions concernant les exigences de l'école entourant les jouets, fidgets spinners et pop it apportés de la maison.

### **Halloween**

La fête de l'Halloween arrive à grands pas. Un rappel que si votre enfant désire se costumer pour venir à l'école, il est important (selon le costume choisi) que son visage est maquillé et non masqué (sauf le masque non-médical qui doit être porté par les élèves de la 4<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année) et que les accessoires qui pourraient accompagner son déguisement ne soient pas des accessoires violents ou représentant quelle qu'arme que ce soit. De plus, le costume doit être approprié pour tous les groupes d'âges (pas trop apeurant et qui respecte le code vestimentaire de l'école).

Aussi, nous apprécierons qu'aucune friandise/traité (achetée ou faite maison) ne soit envoyée à l'école la **journee du 29 octobre**, afin de respecter les élèves aux prises avec des allergies et les politiques mises en place par la CSLF. Votre collaboration à cet effet est grandement appréciée.

Le lundi suivant Halloween, nous demandons aux parents de limiter le nombre de friandises (bonbon) à une seule dans la boîte à dîner. Les enseignantes choisissent le moment approprié pour que les enfants puissent manger leur collation spéciale durant la journée.

### **Cafétéria**

Les commandes de cafétéria seront maintenant envoyées les lundis via courriel et via la page Facebook de l'école. La date limite de la commande et du paiement seront les **jeudis matins à 8h00** de chaque semaine. Une fois la date limite de commande passée, le formulaire de commande ne sera plus disponible pour passer des commandes. Si vous avez des questions, commentaires ou des suggestions par rapport à ce qui entoure la cafétéria, merci de communiquer directement avec

Mme Leona en appelant à l'école (902) 854-2491 ou par courriel à [cafeteriaee2021@gmail.com](mailto:cafeteriaee2021@gmail.com).

### ***Vente de livres au profit du nouveau terrain de jeux***

Venez voir à la Bibliothèque d'Abram-Village la belle sélection de livres français/anglais qui est disponible en vente pour le nouveau terrain de jeux à l'élémentaire. 100 % de votre achat sera en réalité un don pour aider à financer le nouveau terrain de jeux. La campagne de financement se poursuit! Merci à l'avance de votre don. La bibliothèque est ouverte au public le mardi de 16 h 00 à 20 h 00, le jeudi de 9 h 00 à 17 h 00 et le samedi de 9 h 00 à 13 h 00.

## **DU CÔTÉ DE LA COMMUNAUTÉ**

### ***Activités à la bibliothèque publique d'Abram-Village***

Le **samedi 13 novembre à 10 h** avec Mme Colette Gallant, à la Bibliothèque d'Abram-Village, venez créer des monstre et entendre leurs histoires.



Le **samedi 20 novembre à 10 h** avec Mme Colette Gallant, à la Bibliothèque d'Abram-Village, venez créer des poissons en utilisant des bâtons de céleri pour peindre.

Pour les enfants et leur famille.

Inscription requise par courriel au [abram@gov.pe.ca](mailto:abram@gov.pe.ca) ou par téléphone au 902-854-2491.



### ***Cours de français***

La Fédération des parents de l'Î.-P.-É. et le Conseil scolaire-communautaire Évangéline vous offrent l'opportunité de participer à un cours de français « Survival French ». Tous ceux qui veulent apprendre le français de base, des mots clés et des petites phrases pour vous aider à contribuer à l'environnement social et d'apprentissage de votre enfant et de votre communauté sont invités à participer à ce groupe de discussion mené par Stéphane Bouchard. Les sessions de 19 h à 20 h au Centre scolaire-communautaire Évangéline. Pour s'inscrire ou pour d'autres renseignements, svp communiquez avec Annette Richard au 902-854-2166 poste 2 ou par courriel à [reception@cscevangeline.ca](mailto:reception@cscevangeline.ca). Veuillez voir l'affiche ci-joint. Des mesures de sécurité, COVID-19 sont en place et devront être respectées.

### ***Centre scolaire communautaire Évangéline- Mise à jour COVID-19***

Toute personne entrant dans l'édifice en soirée doit faire preuve de vaccination complète (2 vaccins et le 2e obtenu depuis 14 jours), sans preuve vaccinale vous ne pouvez pas accéder à l'édifice.

L'exigence de vérifier la preuve de la vaccination contre le COVID-19 est une mesure temporaire jusqu'à ce que le risque de COVID-19 pour les résidents de l'Î.-P.-É. soit réduit.